2e Trimestre 2024

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°28

Grande saison des pluies

LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AUX CÔTÉS DES FAMILLES DES VICTIMES

Lutte contre la pauvreté

OBJECTIF À L'HORIZON 2025 : INSTALLER 25 000 ASSOCIATIONS DE VALORISATION ET D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE (AVEC)

Sensibilisation à la cohésion sociale et à la Consolidation de la paix

L'OSCS RENFORCE LES CAPACITÉS DE 50 MONITEURS ET RESPONSABLES DE LA SOCIETÉ CIVILE

OSCS OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHESION SOCIALE

MCNSLP Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la lutte contre la Pauvreté

MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

LE GOUVERNEMENT ENTRE PRÉVENTION DES SINISTRES ET ASSISTANCE SOCIALE

Après des semaines marquées par une forte chaleur inhabituelle, le deuxième trimestre de l'année a enregistré de fortes pluies qui ont causé des pertes en vies humaines et de nombreux dégâts matériels. Le bilan fait état de 53 décès et 40 blessés. Ce, malgré l'engagement des Ministères et des structures techniques membres du Comité interministériel de gestion des crises à prévenir les sinistres.

En effet, en dépit des actions de sensibilisation pour exhorter les populations à être toujours en alerte et prudentes pendant les fortes pluies et des opérations de libération des ouvrages publiques et des zones à risque entreprises, des populations ont été encore éprouvées par les pluies diluviennes enregistrées au cours de la grande saison des pluies, qui ont d'ailleurs fait des dégâts humains et matériels considérables.

Ainsi, le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté a manifesté la solidarité du Gouvernement à travers une assistance morale et financière aux victimes des intempéries. Les victimes des communes de Yopougon, d'Adjamé et de Bingerville, par exemple, ont reçu la compassion de la Ministre en charge de la solidarité, Madame Myss Belmonde Dogo.

Outre les intempéries de la saison des pluies, l'actualité en lien avec la solidarité et la cohésion sociale a été marquée par des cas de conflits, d'accidents, d'incendies… enregistrés par le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS. C'est le cas de conflits survenus dans les localités de l'ouest, du nord et du sud du pays et des 956 incendies enregistrés avec une forte récurrence des feux sur installation électrique.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ **P. 2**
Actualité _____ **P. 3**
État de la Cohésion Sociale _____ **P. 4**
Plaidoyer _____ **P. 5**
Pas à pas _____ **P. 6**
- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ **P. 7**
Zoom Sur... _____ **P. 8**

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7ème Tranche non loin du pont reliant la 8ème Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04,
Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarité.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication :
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef :
Adam ABOU

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au

07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

Grande saison des pluies : Encore des pertes humaines

LES POPULATIONS À L'ÉPREUVE DES INTEMPÉRIES

Le deuxième trimestre de l'année 2024 comme à l'accoutumée a été marqué par une grande saison des pluies. Les populations ont encore été éprouvées par des intempéries. Le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS a enregistré 315 faits dont 168 tempêtes, 93 cas d'inondations de rue, 40 cas d'inondations d'habitation, 6 cas de foudres, 3 cas d'éboulements de terrain et 5 cas d'effondrements de maison. Les pluies ont causé cette année au cours de cette période au total 53 décès et 40 blessés contre 58 morts et 43 blessés dus aux vents violents, aux inondations, aux éboulements de terrain, aux écroulements de bâtiment et de mur, au cours de la même période l'année dernières. Au total, 2 617 ménages ont été sinistrés.

INONDATIONS : ENCORE DES MORTS

Les 93 incidents d'inondations de rue enregistrées ont fait 32 décès. Les inondations de rue ont ainsi causé le plus grand nombre de décès au cours de la grande saison des pluies de l'année 2024. Quant aux incidents d'inondations d'habitation, elles ont causé 2 décès, 7 blessés et 958 ménages sinistrés. Les inondations qui ont le plus affecté les populations sont celles des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le District d'Abidjan et plusieurs autres localités de l'intérieur les 13, 14, 15 et 16 juin 2024.

Le 13 juin 2024 à Yopougon, dans le District Autonome d'Abidjan, pendant qu'il pleuvait, l'eau de ruissellement a entrainé un mini car de transport en commun appelé communément « Gbaka », dans un caniveau. Plusieurs de ses passagers ont été emportés par les eaux. Cet incident a fait 17 décès. Des décès ont également été enregistrés ce même jour dans d'autres communes. A Attécoubé, un enfant de 9 ans a été emporté par les eaux de ruissellement, en voulant sauter un caniveau. A Bingerville, ce sont trois enfants qui ont été emportés par les eaux de ruissellement. A Treichville, une commerçante cherchant à rentrer chez elle après la pluie, est tombée dans un caniveau englouti par les eaux de ruissellement. Secourue par une femme, elle est néanmoins décédée à son domicile le lendemain parce qu'elle a avalé l'eau de ruissellement. Le 16 juin dans la commune de Cococdy, un homme a été emporté par les eaux d'un grand caniveau dans lequel il est tombé en voulant l'enjamber.

Des habitations inondées dans la commune de Yopougon (quartier Ananeraie), le 6 juin 2024.

LES TEMPÊTES, LES INTEMPÉRIES LES PLUS RÉCURRENTES

En ce qui concerne les tempêtes, 168 cas enregistrés ont causé 27 blessés et 7 décès, et sinistré 1 613 ménages. Plus de 470 maisons ont été décoiffées, tout comme des salles de classes et des bureaux. Des poteaux électriques ont été endommagés et des magasins détruits. Le 27 juin à Korhogo, lors d'une forte pluie accompagnée de vents violents, un pylône du téléphone mobile s'est effondré sur la voie et un camion-citerne. L'incidents a provoqué 6 victimes dont 3 fillettes décédées. Ce même jour, à Goulia, dans le département de Kaniasso, un vent violent a déraciné un arbre qui est tombé sur une dame qui est décédée sur le coup.

Ce triste bilan humain et matériel de la grande saison des pluies a éprouvé les populations. Des pertes en vie humaines et bien d'autres conséquences regrettables ont été enregistrées malgré les actions d'information et de sensibilisation menées pour alerter les populations et prévenir les drames. Il est donc nécessaire que les structures et les Ministères techniques membres du Comité interministériel de gestion des crises, continuent les actions de sensibilisation à la vigilance avant et pendant les pluies diluviennes.

Tableau récapitulatif des conséquences des pluies au 2ème Trimestre 2024

	Récurrence	Portée Disparue	Blessés ou rendu Malade	Décédés	Ménages	Estimation de personnes
Inondations d'habitation	40	3	7	2	958	4 790
Inondations des rues	93	1	1	32	34	34
Foudres	6	-	2	8	6	6
Eboulement de terrain	3	-	2	2	2	4
Effondrement de maison	5	-	1	2	4	20
Tempêtes	168	-	27	7	1 613	8 065
TOTAL	**315**	**4**	**40**	**53**	**2 617**	**12 919**

Adam ABOU

Pluies et crues des cours d'eau

30 PERSONNES MEURENT DANS LES INONDATIONS

Au deuxième trimestre de l'année 2024, l'OSCS a enregistré 39 incidents d'inondations d'habitations et 108 d'inondations de rues liées aux pluies et aux crues des cours d'eau. Ces incidents ont causé 37 décès, 3 blessés et des dégâts matériels dans les départements d'Abidjan, San Pedro, Jacqueville, Dabou, Grand-Bassam, Fresco, Kaniasso, Bonoua et Korhogo. Cinq cas de décès ont été enregistrés à l'intérieur du pays (San Pedro et Bonoua). La majorité des victimes a été enregistrée dans le District d'Abidjan, notamment dans la commune de Yopougon où un minibus appelé communément "gbaka" s'est renversé dans un caniveau pendant la pluie diluvienne du 14 juin 2024. Un drame qui a fait 17 morts.

Conflits

19 CAS ENREGISTRÉS

L'OSCS a enregistré au cours du deuxième trimestre de l'année, 19 conflits qui ont fait 4 morts, 29 blessés et des dégâts matériels. Les localités de l'ouest, du nord et du sud ont enregistré le plus de cas. Elles ont enregistré respectivement 6 cas pour l'ouest et le nord et 5 pour le sud. En termes de conséquences, l'ouest comptabilise 1 mort et 17 blessés, le nord 3 morts et 7 blessés, et le sud 5 blessés. La persistance de ces conflits demeure une préoccupation pour la stabilité sociale. Il est nécessaire d'accroître la sensibilisation pour la prévention et la gestion pacifique de ces conflits afin de préserver la paix sociale et améliorer la sécurité des populations.

Incendies

LES FEUX SUR INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE PLUS EN PLUS RÉCCURENTS

En Avril, mai et juin, l'OSCS a enregistré 956 incendies dont 245 feux de chambre, 340 feux sur installation électrique, 129 feux de bouteille de gaz et 74 feux de maison. Ces incendies ont fait 51 blessés et 14 morts. Les feux sur installation électrique sont les incendies les plus récurrents avec un taux de 35,56%. Ce sont des incendies provoqués par une panne ou un dysfonctionnement électrique. Ils se produisent lorsqu'un courant électrique surchauffe. Enregistrés pour la plupart dans les zones à risque telles que les habitations sous les hautes tensions ou à proximité des poteaux électriques, dans les quartiers précaires, les feux sur installation électrique sont souvent provoqués par la vétusté des installations électriques, la non-conformité des installations ou les surcharges électriques entrainant la destruction des composants des appareils branchés sur le réseau électrique.

Sur les cendres d'un feu sur installation électrique causés par une chute de câbles à haute tension dans la nuit du 2 avril 2024, à Abié Abia-Gnambo (Port-bouët)

Sécurité routière

4752 ACCIDENTS ENREGISTRES DONT 70 % DES CAS SUR LES ROUTES DANS LE SUD DU PAYS

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, le Mécanisme d'alerte précoce a enregistré 4 752 accidents de la circulation. Parmi ces accidents, 23,40 % (soit 1 744 cas) ont impliqué des motos, tandis que 23,37 % (soit 1 111 cas) ont impliqué des piétons. Ces accidents ont fait au total 6 394 blessés et 322 morts. Ils se sont produits en majorité sur les axes routiers du sud. Soit 70,18 % des cas d'accidents enregistrés dans le sud du pays. Ces accidents sont le fait de comportements à risque comme l'excès de vitesse, l'imprudence des conducteurs ou encore le non-respect du code de la route. Ce nombre important d'accidents montre la nécessité de renforcer les sanctions afin de réduire l'incivisme sur nos routes, tout en accentuant la sensibilisation des automobilistes au respect du code de la route et des conducteurs des engins à deux roues au port obligatoire du casque.

Tableau récapitulatif des faits ayant impacté les populations au 2ème Trimestre 2024

TYPOLOGIES DES FAITS	RÉCURRENCES	VICTIMES	BLESSES	MORTS
Noyade	20	20	3	17
Foudre	6	10	2	8
Inondations des rues	108	36	1	34
Inondations des habitations	39	5	2	3
Suicide	5	5	0	5
Conflit	19	33	29	4
Viol	11	3	1	2
Incendie	956	65	51	14
Accident	4752	6716	6394	322
Ecroulement	11	18	13	5
Éboulement de terrain	3	4	2	2
Vents violents	204	34	27	7
TOTAL	**6134**	**6949**	**6525**	**423**

Alice SANOGO / Marie ASSOKO
Jean Luc KOUAME / Fati COULIBALY

Récurrence et persistance du suicide en Côte d'Ivoire : UN APPEL À UNE PRÉVENTION ACCCRUE DU PHÉNOMÈNE

Loin de constituer un acte purement individuel, le suicide revêt également une dimension sociale, révélatrice de l'état de la société dans laquelle le suicidé évolue disait Émile Durkheim. Défini par l'OMS comme un acte volontaire accompli par un individu pleinement conscient, ou anticipant son issue fatale, près de trois quarts des suicides (soit 73 %) ont eu lieu dans des pays à revenu faible ou intermédiaire révélait l'organisation. La Côte d'Ivoire ne fait malheureusement pas exception à cette triste réalité.

L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

Une étude menée par l'unité de médecine légale du CHU de Treichville, couvrant la période de 2013 à 2020, rapporte que la Côte d'Ivoire enregistre en moyenne 23 suicides par an, positionnant ainsi le pays au troisième rang en Afrique en termes de nombre de suicides. Une autre étude menée par la Direction de Coordination du Programme Nationale de Santé Mentale en 2021, portant sur la prévalence du suicide en Côte d'Ivoire (avec des cas colligés entre 2019 et 2021), et financée par l'OMS, révèle que 418 cas de suicides ont été recensés. Les tranches d'âge les plus concernées par ce fléau étaient celles des adultes de 35 à 59 ans (46,31 %), des jeunes adultes de 25 à 34 ans (25,36 %) et des adolescents de 10 à 24 ans (19,17 %). Ces chiffres ne sont pas exhaustifs du fait des difficultés liées à la collecte des données. Par ailleurs, le suicide n'étant pas un phénomène prévisible, son observation est exclue.

En 2024, au cours du premier semestre, le Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP) de l'Observation de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré 9 cas de suicide dont 5 dans la période d'avril à juin, impliquant une jeune fille et quatre hommes. Selon ce MAP, de 2017 à juin 2024, ce sont 42 individus qui se sont donnés volontairement la mort avec des moyens divers allant d'une pendaison à un empoisonnement mettant des familles et des communautés dans la désolation. La récurrence et la persistance de ce phénomène tant en milieu urbain que rural nécessite une attention du gouvernement et des populations.

CAUSES DU PHÉNOMÈNE

Les causes du suicide sont multiples et reposent sur un ensemble de facteurs interconnectés. Selon les experts du Conseil National des Psychologues de Côte d'Ivoire (CNPsy-CI), ces facteurs peuvent être regroupés à trois niveaux :

Au niveau individuel, nous avons les antécédents suicidaires personnels ; les troubles de santé mentale (troubles affectifs, dépendance à l'alcool et aux drogues, troubles de la personnalité, etc.) ; la faible estime de soi; le tempérament et style cognitif (impulsivité, rigidité de la pensée, agressivité) ; et les troubles de santé physique (maladies, handicaps).

Au niveau familial, l'on peut citer la présence de violences physiques, psychologiques ou sexuelles dans l'environnement familial ; les conflits familiaux majeurs ; les comportements suicidaires ou troubles de santé mentale chez l'un des parents (hérédité) ; les problèmes de toxicomanie ou d'alcoolisme des parents ; et la négligence parentale.

DES INITIATIVES DE PREVENTION ET DE LUTTE ENCORE TIMIDE

En Côte d'Ivoire, la lutte contre le suicide ne bénéficie pas encore de l'attention qu'elle mérite, en raison de la méconnaissance de l'ampleur du problème en tant que phénomène social et de santé publique. Perçu sous l'angle de la santé, le gouvernement a créé le Programme National de Santé Mentale et mis en place une ligne d'écoute téléphonique, qui est le 143. Mais ces instruments restent encore méconnus du public. Il existe peu d'études et d'actions de communication et de sensibilisation pour renforcer la promotion de la prévention du suicide si bien que l'on note encore des tabous et des actions de stigmatisation qui empêchent la collecte exhaustive des données relatives au phénomène. Ces différents éléments susmentionnés doivent donc interpeller les pouvoirs publics à redoubler d'efforts en ce qui concerne la lutte contre ce fléau qui n'est plus l'exclusivité des pays dit développés mais touche également de plein fouet les pays en voie de développement dont la Côte d'Ivoire.

COMMENT PREVENIR LE SUICIDE ?

Il est impératif d'agir sur les facteurs de risques de suicide tant individuel, familial que communautaire. Cela sera possible que dans le cadre de l'adoption d'une stratégie marquerait clairement la volonté du gouvernement de prendre fait et cause pour la prévention du suicide et d'en faire une priorité nationale. Cette stratégie doit être élaborée dans une perspective holistique où l'on reconnaît que le suicide découle d'un ensemble d'enjeux et de contextes individuels, familiaux, communautaires, historiques et sociaux. Ce qui permettra entre autres de multiplier les actions de sensibilisation des populations, de valoriser et promouvoir les connaissances en investissant dans la formation et la recherche, de mieux comprendre et prévenir ce fléau, et surtout, de renforcer la solidarité et l'intégration sociale.

Le suicide ne devrait jamais être une option pour mettre fin à sa souffrance. Le suicide est évitable et chaque décès par suicide en est un de trop. Chaque tentative l'est également. Il devrait toujours y avoir d'autres issues.

Mamadou FOFANA /Aymar GBOUDJOU

LA COHÉSION SOCIALE...

On avance

GESTION FONCIÈRE : LE GOUVERNEMENT REMPLACE LES ATTESTATIONS VILLAGEOISES PAR UN AUTRE TITRE FONCIER PLUS SÉCURISÉ

L'Attestation villageoise n'est plus valable dans la gestion du foncier urbain. Le Gouvernement en a décidé ainsi, en la remplaçant par un document uniformisé et sécurisé qui est l'Attestation de droit d'usage coutumier. Cette réforme arrive à point nommé car elle vient mettre fin aux nombreux conflits fonciers qui éclatent dans nos régions, et surtout, dans le District d'Abidjan, à cause des multiples attestations villageoises litigeuses délivrées aux acquéreurs de parcelles de terre. Elle va permettre désormais d'assurer une vérification et une validation rigoureuse de chaque parcelle de terre attribuée définitivement à une personne.

E. MANGOUA

On recule

INCIVISME : DES COMMERÇANTS CASSENT ET BRÛLENT DES BIENS DE SERVICE PUBLIC

Des commerçants ont perpétré des actes de violence du 1er au 2 juin 2024 pour contester une opération de déguerpissement du parc à bétail de l'abattoir de Port-Bouët et de plusieurs habitations voisines. Un bus de la compagnie de transport Sotra a été caillassé et un cargo des forces de l'ordre incendié. Les Forces de l'ordre, en réponse, ont interpelé19 personnes. Les individus qui s'adonnent à ce genre d'actes pour exprimer leur colère face aux autorités administratives devaient en prendre de la graine pour nous éviter de reculer.

F. COULIBALY

PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations,

appelez-nous au

07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37

05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79 / 05 76 57 08 35

TOUS AZIMUTS

Région du Bounkani /

LES ACTIONS DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OSCS POUR GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE

Le Secrétaire technique de la Commission Régionale, M. Kambou Sansan, à l'occasion d'une opération de sensibilisation sur la cohabitation pacifique, la solidarité, le vivre ensemble et les AVEC, à Bouna.

Des actions de prévention des conflits aux missions de médiation, en passant par l'organisation de dialogues intercommunautaires et d'activités de sensibilisation des populations, la Commission Régionale de l'OSCS dans le Bounkani a multiplié les initiatives au cours du deuxième trimestre de l'année, pour garantir la stabilité et la cohésion sociale dans ladite région. Sous la direction de M. Kambou Sansan, Secrétaire technique de cette commission, le 9 avril 2024, une opération de sensibilisation sur la prévention des conflits, le vivre ensemble et la création des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) a été organisée dans les villages de Youndouo et de Kaltoudouo. Aussi le 22 avril, un dialogue intercommunautaire a-t-il été organisé à Bouna. Cette dernière activité a permis d'instruire les populations sur la nécessité de la préservation du climat sociale et la prévention des conflits communautaires. Le 27 avril, une autre activité de sensibilisation sur la gestion pacifique des litiges entre agriculteurs et éleveurs, à Siraoudi, a été organisée. Les populations ont été exhortées à œuvrer pour la cohésion sociale et la prévention des conflits communautaires. Le 10 mai, une mission de réconciliation a été organisée à Assoum II, suite à une altercation survenue entre agriculteurs Lobi et éleveurs Peulhs. Les deux communautés ont été exhortées à œuvrer pour le vivre ensemble et la prévention des conflits.

Adam ABOU

EN FILIGRANE

Pluies diluviennes à Abidjan

LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION NATIONALE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AUX CÔTÉS DES FAMILLES DES VICTIMES

Suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville d'Abidjan les 13 et 14 juin 2024, des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants ont été enregistrés. Face à ce sinistre, les 21, les 26 et 28 juin, Madame la Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, s'est rendue dans les mairies de Bingerville et de Yopougon tandis que son Directeur de Cabinet, Monsieur Kouadio Yves Joël, était à Adjamé, afin de traduire la compassion du gouvernement aux familles des 31 victimes décédées et des 9 blessées. Ce fut un moment d'émotions et de remerciements des bénéficiaires aux émissaires du Gouvernement. Aussi Madame la Ministre et son Directeur de cabinet ont-ils saisi l'opportunité pour sensibiliser la population, à la prudence et à la vigilance pendant les saisons pluvieuses.

Eudoxie MANGOUA

La ministre Myss Belmonde Dogo consolant une victime des pluies diluviennes.

25e édition du Week-end des Ebony

L'OSCS DÉCERNE LE PRIX SPÉCIAL EBONY DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE À LY AIME DE RADIO CÔTE D'IVOIRE

Le lauréat du Prix spécial Ebony de la solidarité et de la cohésion sociale, M. Ly Aimée, recevant les félicitations du Directeur de la communication et des Relations Extérieures de l'OSCS, M. Eugène Bilé.

Une délégation de l'OSCS conduite par M. Eugène Bilé, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures, a participé à la 25ème édition du Week-end des Ebony, qui s'est tenue du 26 au 28 avril 2024, à Yamoussoukro. A cette occasion, le Prix Spécial Ebony de la Promotion de la Solidarité et de la Cohésion Sociale parrainé par l'OSCS sous l'égide du Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, a été décerné au journaliste Ly Goua Ludovic Aimé de la Radio Côte d'Ivoire, par ailleurs sacré Super Ebony (meilleur journaliste de l'année). C'était à la Nuit de la communication (Soirée de distinction des meilleurs journalistes de l'année) qui s'est tenue à l'Hôtel Président de Yamoussoukro. Le lauréat a reçu son trophée des mains du Directeur de la Communication et des Relations Extérieures, qui représentait pour la circonstance le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima. Il a été primé pour son article intitulé « Tougbô à l'épreuve de l'arrivée massive des réfugiés burkinabés » ; un reportage qu'il a réalisé dans le nord de la Côte d'Ivoire pour appeler l'attention des autorités sur l'impact du flux migratoire des demandeurs d'asile fuyant les attaques terroristes au Mali et au Burkina Faso, dans les localités frontalières du nord du pays.

Outre la remise du Prix Spécial Ebony de la Promotion de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, à cette édition du Week-end des Ebony, la délégation de l'OSCS a animé un stand d'exposition et participé à la Nuit de la communication.

La délégation de l'OSCS a saisi l'opportunité du Week-end des Ebony pour sensibiliser les participants à l'alerte précoce à travers l'animation du Mécanisme de l'alerte précoce pour le renforcement de la cohésion sociale. Plusieurs supports de communication à l'effigie de l'OSCS (T-shirt, bulletins d'information, dépliants et Képi) ont été distribués.

La participation de l'OSCS à cet évènement intervient dans le cadre d'une convention signée le 9 septembre 2021 avec l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), instituant le Prix spécial Ebony de la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale.

Maintien de la cohésion sociale et consolidation de la paix

L'OSCS RENFORCE LES CAPACITÉS DE 50 MONITEURS ET RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Directeur de la communication et des Relations Extérieures de l'OSCS, M. Eugène Bilé, posant avec les participants à la cérémonie d'installation.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a organisé les 21 et 22 juin 2024, à Boundiali, un atelier de renforcement des capacités de moniteurs et de responsables de la société civile.

Cette session de formation a porté sur le monitoring de la cohésion sociale, la prévention et la gestion pacifique des conflits, le civisme et la lutte contre l'extrémisme violent pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale. Selon M. Eugène Bilé, représentant le Directeur Général de l'OSCS, les deux jours de formation ont permis de renforcer les capacités des participants venus des régions de la Bagoué et du Folon, en matière de monitoring des faits pour l'animation du Mécanisme d'alerte précoce.

Les participants attentifs, suivant une présentation de M. Eugène Bilé.

Ils ont été instruits et sensibilisés sur les notions de solidarité, de cohésion sociale, de citoyenneté et de civisme ; le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS ; les faits ou incidents en lien avec les indicateurs de solidarité et de sécurité humaine ; et les techniques de collecte et de rapportage des faits et incidents en lien avec les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale.

Le Directeur de la Communication et des Relations Extérieures a également expliqué aux participants l'impact des rumeurs et des discours de haine et de violence sur la cohésion sociale et les moyens pour y faire face.

Fatou DIALLO

Association de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC) :
UN INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET DE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION ET DES LIENS DE SOLIDARITÉ

La Ministre Myss Belmonde Dogo, lors de la campagne d'informations, de sensibilisation et de partage d'expériences sur les AVEC, le 27 juin 2024 à Bouaké.

Le Gouvernement ivoirien s'est engagé depuis 2018 dans une dynamique de politique sociale axée sur les populations vulnérables. Cela s'est matérialisée par la mise en œuvre des PS Gouv 1 et 2 dont les objectifs sont de relever le niveau de vie des populations à travers l'amélioration de leurs conditions. Dans cette perspective et pour soutenir les différentes actions, ont été mises en place les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), devenues aujourd'hui Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC).

LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS

Le 14 Mai 2023 à Adzopé, s'est déroulée la cérémonie de lancement du projet de mise à échelle des Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire en Côte d'Ivoire sous la présidence de Mme Myss Belmonde Dogo, Ministre de la Cohésion Nationale de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Plus de 1500 femmes et hommes, membres des AVEC, ont effectué le déplacement pour témoigner des changements dans leurs vies ou de leur volonté d'adhérer à cette initiative. Ce projet s'exécute en collaboration avec CARE International, précurseur des AVEC en Côte d'Ivoire.

FONCTIONNEMENT DES AVEC

Au-delà des transferts monétaires trimestriels d'un montant de 36 000 FCFA effectués aux bénéficiaires pendant trois (03) ans, le Programme Filets Sociaux Productifs, dans le cadre des mesures d'accompagnement, promeut l'entraide communautaire à travers la mise en place d'Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire. Ces groupements, composés de 15 à 30 membres, épargnent, au cours de réunions hebdomadaires, des montants fixés par eux-mêmes tout au long d'un cycle allant de 9 à 12 mois. Ce cycle est sanctionné par une réunion de partage de l'épargne effectué au prorata des cotisations effectives de chaque membre. Cette dynamique communautaire inclue également une dimension de solidarité matérialisée par une caisse dite ''caisse de solidarité''. Celle-ci est également alimentée par des cotisations de 100 à 200 F CFA faites par les membres pour se soutenir mutuellement dans les moments de joie comme dans les moments de tristesse.

MISE EN ŒUVRE DES AVEC ET TEMOIGNAGE DE BENEFICIAIRES

Dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement ivoiriens (Installer 25 000 AVEC fonctionnelles en Côte d'Ivoire à l'horizon 2025), la Ministre Myss Belmondo Dogo s'est lancée depuis 2022, à travers la Direction des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dans une campagne d'informations, de sensibilisation et de partage d'expériences sur les AVEC, dans plusieurs régions dont la région du GBEKE, le 27 juin 2024.

Elle a encouragé l'initiative des projets communautaires en vue de mieux structurer leur organisation au-delà de l'épargne individuelle. Cela devrait renforcer davantage les liens d'union et de solidarité entre elles. « Avec peu l'on peut mener à bien une activité. Et en se mettant ensemble, c'est possible d'avoir une épargne dans l'union et la solidarité », a-t-elle souligné. « J'ai un BAC D depuis 2015 mais étant malade j'ai dû arrêter l'école. Avec la maladie, j'étais à la charge des parents. C'était difficile. On m'a donc parlé des AVEC et j'ai décidé d'y adhérer. Grâce à l'association, j'ai réussi à ouvrir une boutique et des points de mobile money », a expliqué Adjoua Kouamé, bénéficiaire de cet important levier de lutte contre la pauvreté et inclusion sociale en milieu rural et urbain.

Ce témoignage illustre la transformation opérée par le biais des AVEC permettant ainsi aux populations vulnérables de sortir de la pauvreté et de l'exclusion.

Emmanuel KASSI

LA NOTE

STOP A L'INCIVISME DES CHAUFFEURS

Quand l'incivisme s'invite au volant, on ne peut que s'attendre à de graves conséquences. Et c'est bien ce constat que nous avons fait dans la soirée du jeudi 13 juin 2024. Sous une pluie battante qui est tombée toute la journée, le conducteur d'un véhicule de transport communément appelé « gbaka », au péril de la vie des passagers, s'est lancé dans une manœuvre folle et dangereuse. Prenant le risque de dépasser sur le côté droit une file de véhicules, il percute un véhicule personnel, l'entrainant avec lui dans le ravin sous les eaux de ruissellement. Cet acte incivique va malheureusement causer la mort de 17 personnes emportées par les eaux. C'est le lieu d'interpeller d'une part les acteurs du secteur des transports à plus de conscience professionnelle et d'autre part, les autorités à plus de rigueur dans l'application des sanctions des contrevenants au code de la route.

Ningan COULIBALY